



Qualités des produits



Préservez votre réputation de transformateur Bio Gestion et communication de crise

Jeudi 7 Novembre 2019 à Aix-en-Provence

Prise en charge à 100 % pour les entreprises de moins de 50 salariés cotisant à Opcalim

Objectifs

- Anticiper des scénarii de crises ou d'attaques pour réagir efficacement (illustration sur la filière Bio)
- Maîtriser les techniques de gestion et de communication de crise
- Optimiser l'efficacité de votre communication en mettant en application sur des cas concrets

Contexte

Face au changement d'échelle que connaît le Bio actuellement, cette filière fait face depuis quelques temps à une crise de confiance : les attaques sont de plus en plus nombreuses. De manière plus large, l'environnement agroalimentaire actuel peut être générateur de crise ; elles peuvent survenir de manière inattendue. Mais ce n'est pas une fatalité, les entreprises peuvent s'y préparer, en anticipant les techniques et les moyens, et en acquérant les bons réflexes de communication.

Programme

- **Qu'est-ce qu'une crise ?**
 - Définition et principes
 - Les différentes natures de crises
 - Illustrations de cas réels dans la filière Bio
- **Se préparer à la crise**
 - Les parties prenantes
 - La cartographie des risques
 - Les documents de préparation
 - La cellule de crise
- **Les médias et la crise**
- **Les règles et stratégies de gestion et communication en situation de crise**
- **Exercices pratiques sur la base d'un scénario pré-écrit (partant d'une situation réaliste inspirée de faits réels et/ou redoutés)**
 - Travail sur l'analyse de la situation
 - Travail sur les messages à travers :
 - un exercice de communiqué de presse (permettra de travailler sur les messages qui devront être construits et utilisés auprès des différentes parties prenantes)
 - un exercice de conférence de presse (permettra de vivre le déroulé d'une pression médiatique et apprendre à réagir en conséquence).

Cette journée est ouverte à toute entreprise, y compris celles qui ne travaillent pas sur le Bio (des exemples seront pris sur cette filière mais la méthodologie est commune à tous).

Méthode et moyens pédagogiques :

- Vidéoprojecteur
- Support de formation remis aux stagiaires
- Méthode participative alternant phases théoriques et exercices pratiques
- Exercice d'application en jeu de rôles
- Évaluation des connaissances au travers de cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation

Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement et attestation de formation

Moyens évaluation des connaissances : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation

Intervenant : Marie CABRIÈRES, consultante indépendante en gestion et communication de crise.

Tarifs (règlement à l'ordre du CRITT)

- Prise en charge à 100 % pour les adhérents OPCALIM dans le cadre du programme TPE-PME (< 50 salariés) : [Inscription obligatoire sur le site OPCALIM](#)
- Adhérent CRITT/FRIAA 2019 : 450 € HT/stagiaire soit 540 € TTC/stagiaire
- Non adhérent CRITT/FRIAA 2019 : 650 € HT/stagiaire soit 780 € TTC/stagiaire

Repas et documentation compris

Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société

L'inscription ne sera confirmée qu'à réception du règlement, qui donnera lieu à l'envoi d'une facture acquittée. Toute annulation survenant après le 24 Octobre 2019 ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

Cette action est susceptible d'être prise en charge dans le cadre de vos fonds de formation : Contactez directement votre OPCA.

Public

Direction et salariés des services qualité et communication


Prérequis

Avoir des connaissances en agroalimentaire


Inscription

- soit en cliquant sur [Inscription en ligne](#)
- soit en renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous soit par fax ou par mail

Organisé par



AGROALIMENTAIRE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



MEMBRE DE
Provence
Alpes Côte d'Azur

BULLETIN D'INSCRIPTION

Gestion et communication de crise appliquées à la filière Bio

Jeudi 7 Novembre 2019 à Aix-en-Provence, 9h-18h
à retourner avant le 24 Octobre 2019* par fax au 04 90 31 55 10 ou
par mail : [Cliquez ici](#)

Entreprise _____

Nom et Prénom _____

Fonction _____

Email _____ tel : _____

JE M'INSCRIS (règlement à l'ordre du CRITT)

Cotisant à OPCALIM et étant une TPE-PME de moins de 50 salariés, [je m'inscris sur le site d'OPCALIM](#)

Je suis adhérent CRITT/FRIAA 2019, je joins un chèque de 540€ TTC / personne

Je ne suis pas adhérent CRITT/FRIAA 2019, je joins un chèque de 780€ TTC / personne

Je ne suis pas disponible mais je suis intéressé par le sujet. Contactez-nous en [cliquant ICI](#)

Ce montant peut être pris en charge par votre fond de formation: Contactez votre OPCA : Validation de l'inscription à réception du document attestant de cette prise en charge 10 jours avant la date de formation. ATTENTION, sans ce document la société sera facturée directement. * Pas de remboursement pour toute annulation survenant après cette date-là.

(Règlement intérieur de formation)

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :
 Audrey LESTURGEON - Tél. : 04 90 31 55 08 - Mail : audrey.lesturgeon@critt-iaa-paca.com
 CRITT Agroalimentaire - Cité de l'alimentation - 100 Rue Pierre Bayle - BP 11 548 - 84 916 AVIGNON Cedex 9

Suivez-nous sur  

Avec le soutien financier de :



Le réseau régional
au service
de votre performance globale

Cité de l'Alimentation
100, rue Pierre Bayle
BP 11548 • 84140 Montfavet
www.foodinpaca.com

